

FICHE N°28 : LES ACTIONS DE FORMATION / INFORMATION

Les actions de formation / information doivent permettre :

- à l'ensemble du personnel communal et des élus de connaître le dispositif,
- de transmettre des informations aux partenaires de la commune,
- **de valoriser le travail de la commune auprès de la population,**
- de motiver les intervenants et maintenir une appropriation forte pendant et après l'élaboration du PCS.



Conseil pratique

Ces informations ou formations sont particulièrement importantes à la suite des exercices. En toute logique, les enseignements des exercices doivent conduire à des modifications dans le PCS. Les intervenants et partenaires doivent être tenus informés pour les raisons suivantes :

- *ils constatent que les exercices auxquels ils ont participé ne sont pas vains et donnent lieu à des changements,*
- *ils continuent à être associés à la démarche et restent mobilisés,*
- *ils intègrent les modifications et se recyclent par ce biais,*
- *ils révisent les parties non modifiées, élément complémentaire du recyclage.*

Voir tableau page 154

Action	Public visé	Objectif
Information générale interne sur le dispositif dans un but de sensibilisation	Elus et personnels sans distinction de rôle dans le dispositif	<p>Pendant le projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ pour informer de l'évolution du projet et des décisions prises <p>A la fin du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ grande réunion de présentation des résultats avec échange (questions / réponses) <p>Régulièrement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ présentation des outils (notamment après une remise à jour) ■ rappel du rôle de chacun dans le maintien opérationnel du dispositif ■ information sur les actions à venir de la commune (exercice, remise à jour importante...) <p>Moyen : journal interne, réunion, intranet...</p>
Formation au fonctionnement du dispositif	Intervenants communaux et extérieurs	<p>Formation spécifique par cellule :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ présentation générale du dispositif ■ description du rôle de la cellule ■ présentation des outils ■ exercices pratiques d'utilisation / mise en œuvre
Information des partenaires	Entreprises partenaires, associations, services de secours...	Information générale sur le fonctionnement du dispositif avec une focalisation sur les modalités de partenariat avec chaque acteur
Information générale de la population	Toute la population	<p>Présentation générale du travail réalisé par la commune :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ scénarios retenus, organisation mise en place... ■ Rappel sur les modalités de diffusion de l'alerte ■ Rappel sur les consignes individuelles de sécurité et le rôle du citoyen en tant qu'acteur de la sécurité civile
Information spécifique de la population pour un risque considéré ou des modalités spécifiques	Population d'un secteur très exposé ou particulier (pouvant être isolé...)	<p>Réunion de secteur en comité restreint</p> <p>Présentation générale plus brève qu'à la population</p> <p>Présentation détaillée du cas particulier et des modalités spécifiques retenues</p>